

Glossaire Indemnités-Uitkeringen: scenario 1

Mise à jour de la version

Version: 2005/2

Date de publication: 26/05/2005

Date de mise en production:

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde:

Introduction

Introduction: Introduction modifiée.

Glossaire

90012 - Ligne travailleur

00037 - CODE TRAVAILLEUR: Domaine de définition modifié;

00041 - ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE: Anomalie/Accusé modifiée;

90015 - Occupation de la ligne travailleur

00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION: Domaine de définition modifié;

00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION: Domaine de définition modifié;

00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR: Description modifiée; Domaine de définition modifié;

00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL: Domaine de définition modifié;

90016 - Reprise du travail

00128 - DATE DE REPRISE DU TRAVAIL: Anomalie/Accusé modifiée;

90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur

00065 - NOMBRE DE MINUTES DE VOL: Anomalie/Accusé modifiée;

90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur

00069 - POURCENTAGE DE LA RÉMUNÉRATION SUR BASE ANNUELLE: Anomalie/Accusé modifiée;

90082 - Référence

00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE: Domaine de définition modifié;

90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION: Domaine de définition modifié;

00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION: Domaine de définition modifié;

00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR: Description modifiée; Domaine de définition modifié;

00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL: Domaine de définition modifié;

Annexe

8 - Codification des données de temps de travail: Annexe modifiée.

21 - Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur: Annexe modifiée.

28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL: Annexe modifiée.

31 - Liste des codes NACE: Annexe modifiée.

36 - Mesure de promotion de l'emploi APL: Annexe modifiée.

Bloc fonctionnel

90012 - Ligne travailleur: Anomalie/Accusé modifiée;

90015 - Occupation de la ligne travailleur: Anomalie/Accusé modifiée;

90074 - Nature du jour : Cardinalité modifiée;

90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL: Anomalie/Accusé modifiée;

90279 - Données de service: Présence modifiée;

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Introduction

Version: 2005/2

Date de publication:

26/05/2005

L'introduction est modifiée

Contenu de l'introduction: 



Erd_FR.pdf Scénario_1_FR.pdf information générale sur les contrôle DRS - XI

La modélisation des données : généralités

La mise en place un système d'information automatisé nécessite deux phases préparatoires :

- [1] Conception logique (analyse des données) : on analyse les informations qui seront représentées et intégrées dans la base de données. Cette analyse doit permettre de définir **un modèle conceptuel** des données.
- [2] Conception physique (implémentation du modèle) : on choisit un système opérationnel de base de données et on traduit le modèle conceptuel en un modèle opérationnel.

Le modèle conceptuel (dont le plus utilisé actuellement est le modèle entité/relation) est une représentation graphique et synthétique du résultat de l'analyse des données. Ce modèle structure les relations entre les différentes entités (ex. travailleur et employeur) et les attributs de chaque entité (ex. nom, prénom, ...). Il permet ainsi de représenter le schéma de la base de données et son domaine de définition (valeurs admises, contraintes d'intégrité, ...). Le modèle conceptuel est une aide indispensable à la constitution d'une base de données efficiente.

Lorsqu'on réalise une analyse conceptuelle de données, on doit tout d'abord se choisir une méthodologie. Cette méthodologie doit permettre d'étudier le système d'information de manière à en extraire :

- les entités (ou appelées également "record", "segment", "objet", ...)
- les attributs (ou appelés également "données", "champ", "item", "élément", "variable",.....)
- les relations entre les entités (ou appelées également "set", "chaîne", "relationship",...)

Pour bien comprendre et lire un diagramme "entité-relation", qui est la représentation graphique du résultat de l'analyse des données, nous proposons tout d'abord de définir certains concepts de base. Ensuite, nous exposerons le mode de représentation graphique qui sera utilisé.

1. les concepts de base

Ce qu'il est indispensable de savoir peut se résumer en 7 points :

1. **Un ensemble de données est composé de données élémentaires** reliées entre elles. Si une donnée est construite à partir d'autres données, on parle de **données de groupe ou structure de données**. D'autres données ne peuvent être scindées sans perdre leur signification, on parle alors de **données élémentaires**. Une donnée élémentaire peut apparaître dans plusieurs groupes de données (dans plusieurs structures de données).

Exemple: donnée élémentaire : "rue", "code postal", ...
structure de donnée : "adresse" (car composée de "rue", "numéro", ...)

2. **Une entité contient des données appartenant à un même ensemble logique.**

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" contient des données telles que nom, prénom, adresse, L'entité "EMPLOYEUR", contient des données telles que numéro d'immatriculation, dénomination, adresse,

3. **Les attributs sont des données qui caractérisent une entité.** Chaque entité se compose d'un identifiant (ou clé primaire) et de 1 ou plusieurs attributs. Dans une base de données, une entité est un type d'enregistrement de la base de données tandis que l'attribut est une des composantes de l'entité.

4. Les **données-clé (ou identifiants)** sont des données ou groupes de données permettant d'identifier de manière unique une occurrence d'une entité.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme donnée-clé le numéro national et comme occurrence 999999999-99.

5. **Un attribut peut prendre une ou plusieurs valeurs** ou groupes de valeurs : la combinaison des valeurs attribuées aux attributs d'une entité constitue les **occurrences de l'entité**. En général, chaque entité possède plusieurs occurrences.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme attributs : Numéro national, Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession,etc. Pour un enregistrement particulier, l'occurrence sera 999999999-99, Dupond, Jean, 99/99/99, Bruxelles, Belge, informaticien, Dans le tableau ci-dessous, la 1ère ligne donne les attributs de l'entité Personne Physique et les lignes suivantes les occurrences, c'ad les valeurs qui s'y rapportent.

NISS	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Profession
999999999-99	Dupond	Jean	99/99/99	Bruxelles	Belge	Informaticien
888888888-88	Durand	Jules	88/88/88	Paris	Français	Technicien

6. **Une dépendance fonctionnelle constitue le lien qui permet d'unir diverses données au sein d'une même entité.** Pour chaque donnée d'un document, on se pose la question suivante : "Y-a-t-il un lien direct entre la donnée examinée et la clé?" Si la réponse est "OUI", on peut dire qu'il y a une dépendance fonctionnelle entre la donnée et la clé.

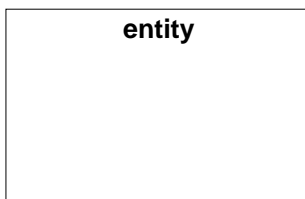
Exemples : donnée de groupe ou structure de donnée = "Adresse"
 donnée élémentaire = nom de la rue, code postal, ...
 donnée-clé = numéro national

7. **Des entités peuvent présenter des relations réciproques.** Il existe donc dans un système d'information des relations entre entités et les relations significatives devront être exprimées.

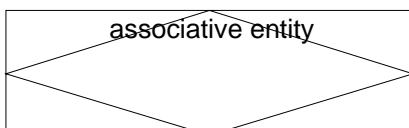
2. Le diagramme entité-relation

Pour comprendre et lire un diagramme (et dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, le modèle "entité-relation"), il faut tout d'abord connaître les symboles qui sont utilisés:

1. L' "Entity" représente un ensemble de choses, de données dont les occurrences jouent un rôle pertinent dans le système d'information. Comme certaines entités sont particulières, on a prévu de les représenter différemment. Ainsi, la "simple" entité est représentée par un rectangle:



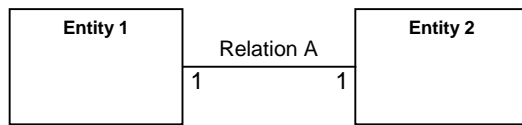
2. L' "Associative entity" qui est une entité particulière car elle indique qu'il existe un groupe d'associations (du monde réel) entre les entités :



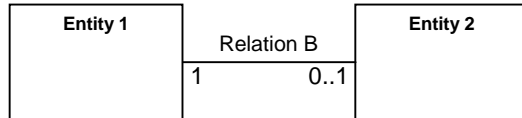
3. Une "simple" association entre deux entités peut être représentée avec une flèche, comme présentée ci-dessous. On utilise l' "associate entity" (voir ci-avant) lorsqu'on veut associer des attributs à la relation ou encore lorsque la relation agit comme une entité dans d'autres relations.

1 1..*

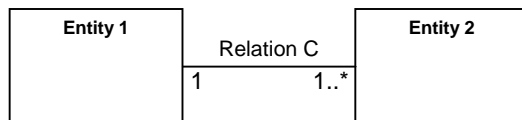
Comme expliqué plus haut, nous avons différents types de relations entre les entités. Ces relations devront donc être représentés par des flèches différentes. Elles sont les suivantes :



Relation A : l'entity 1 est associée à UNE et SEULEMENT UNE entity 2 (relation 1 à 1)



Relation B : l'entity 1 est associée à ZERO ou UNE entity 2 (relation 1 à 1 ou pas d'association)

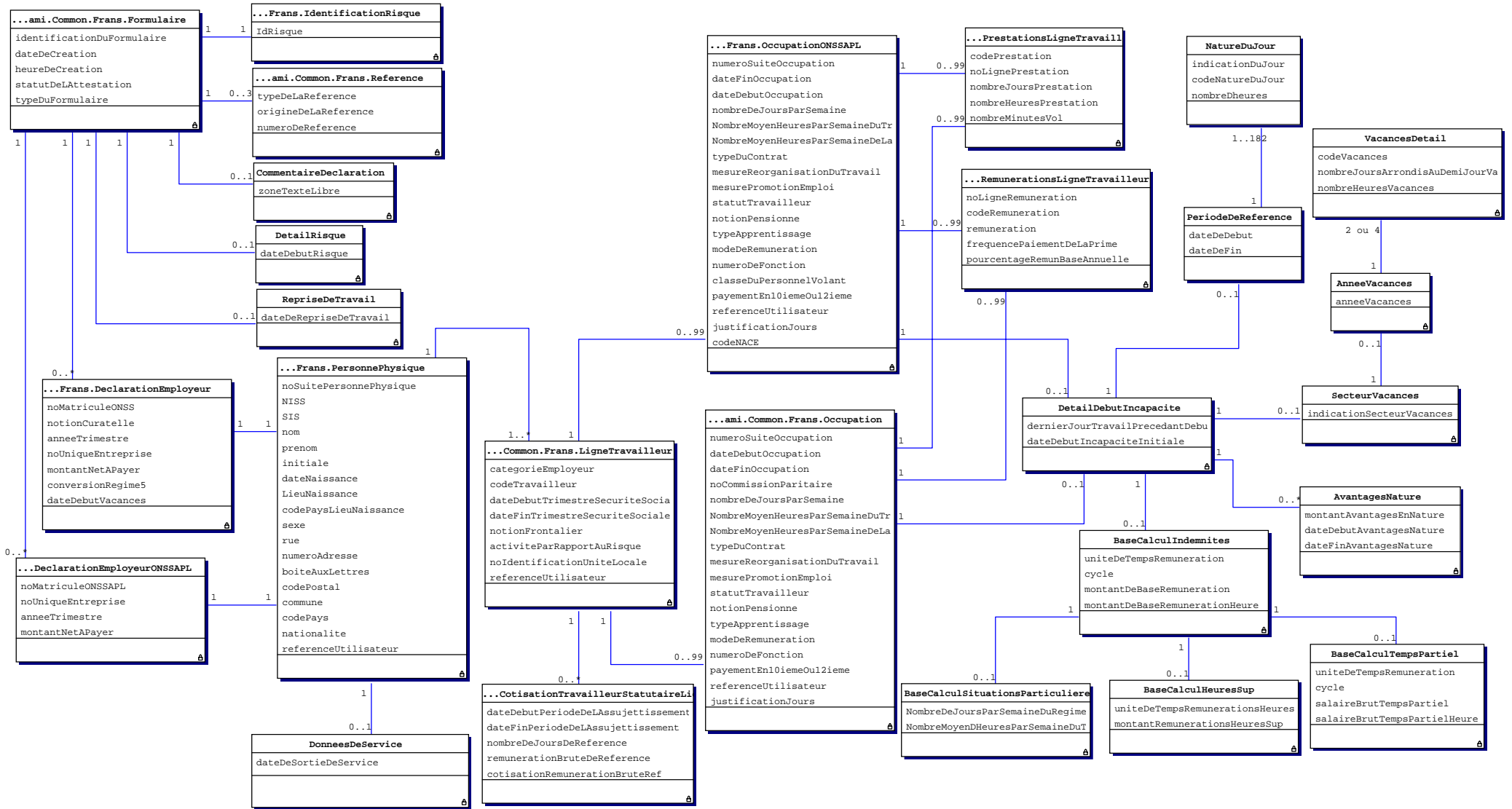


Relation C : l'entity 1 est associée à UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 1 ou 1 à n)



Relation D : l'entity 1 est associée à ZERO, UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 0 ou 1 à 1 ou 1 à n)

Formulaire 1 - Déclaration en cas d'incapacité de travail, de repos de maternité, d'écartement complet du travail en tant que mesure de protection de la maternité, d'écartement partiel du travail en tant que mesure de protection de la maternité, de congé de paternité (art. 39, al. 6 loi du 16.3.1971 sur le travail), de congé de paternité (art. 30, § 2 loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) et de congé d'adoption.



Informations générales sur les contrôles DRS

Le traitement des DRS, que ce soit via le canal Web (SP10) ou via le canal Batch (SP07), nécessite en plus des contrôles de schéma une série de contrôles appelés contrôles croisés. Ces contrôles croisés intègrent en fait deux types de contrôles :

- des contrôles croisés au sens strict (contrôle de forme trop complexes pour être effectués au niveau du schéma),
- des contrôles de contenu (effectués via appels à des services de base).

Exemples de contrôle croisé:

- Vérifier que la donnée 00045 (OccupationEndingDate) est postérieure ou égale à la donnée 00044 (OccupationStartingDate).
- Vérifier que si la donnée 00016 (System5) vaut 1 alors la donnée 00047 (WorkingDaysSystem) doit être égale à 500.
- Vérifier que la donnée 00112 est présente si la donnée 00378 (EndYearBonusCode) vaut 3 OU (la donnée 00378 vaut 4 ET les données 00387 (EndYearBonusAmount) ET 00111 (EndYearBonusValue) ne sont pas renseignées)

Exemple de contrôle de contenu :

Vérifier que:

- si la date du risque social est dans le trimestre en cours, la donnée 00011 (NOSSRegistrationNbr) doit être présente dans le répertoire "Identification de l'employeur" et la date du risque social doit être comprise entre date d'inscription et date de suppression de ce matricule dans le répertoire.
- si la date du risque social est antérieure au trimestre en cours, la donnée 00011 (NOSSRegistrationNbr) doit être présente et active dans le répertoire "Fichier des Codes" à la date du risque social.

Dans tous les cas, si le résultat d'un contrôle est faux, une anomalie est générée (contenant un code anomalie tel que stipulé dans le glossaire) et apparaîtra dans la Notification correspondant à la DRS contrôlée.

Par exemple, le code anomalie correspondant à l'exemple de contrôle de contenu précédent est 00011-051.

A noter pour finir que certains contrôles sont communs à plusieurs secteurs/scénarii, d'autres sont spécifiques.

NUMERO DE ZONE: 00037	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

CODE TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Ce code permet d'identifier le type de travailleur pour lequel une cotisation spécifique est exigée (cotisation ordinaire, cotisation FAT - FMP, cotisation spéciale prépensionné, cotisation spéciale personnel statutaire licencié ou cotisation spéciale étudiant).

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Pour l'ONSS, voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Pour l'ONSSAPL, voir annexe 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Dans la DRS, les étudiants (= codes travailleur 840 et 841 pour l'ONSS et 701 pour l'ONSSAPL), les prépensionnés (= code travailleur 879 pour l'ONSS) ne sont pas autorisés.
Dans le scénario 1 du secteur indemnités, les fonctionnaires ne sont pas autorisés (= codes travailleur commençant par 6 pour l'ONSS et l'ONSSAPL, à l'exception du code 671 pour l'ONSSAPL (= cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime assurance indemnités)).
Dans le scénario 1 du secteur indemnités, le code travailleur 877 pour l'ONSS (= cotisation spéciale pour travailleurs statutaires licenciés - régime du chômage) n'est pas autorisé.
Les codes travailleur 035 et 439 sont uniquement autorisés dans le scénario 1 du secteur indemnités pour le type d'apprenti 2 (= apprenti sous contrat d'apprentissage industriel).
Dans le scénario 1 du secteur indemnités, les codes ONSSAPL 133, 233, 252, 702 et 711 ne sont pas davantage autorisés.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00037-001	B
Non numérique	00037-002	B
Invalide	00037-003	B
Pas dans le domaine de définition	00037-008	B
Travailleur trop âgé	00037-060	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00037-035	B

NUMERO DE ZONE: 00041	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE
(Label XML : ActivityWithRisk)

BLOC FONCTIONNEL:

Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION:

Code se référant à la nomenclature des classes de risques génériques utilisées par les entreprises d'assurance pour la détermination des primes Accidents du Travail (AT). Les conditions précises de déclaration sont reprises dans le document des instructions DMFA à destination des employeurs.

Une activité est renseignée au niveau d'un travailleur lorsque celle-ci s'écarte de l'activité principale de l'entreprise et qu'elle a nécessité de facto une tarification spécifique reprise au niveau du contrat d'assurance Accidents du Travail.

Si la classe de risque du travailleur sur lequel porte la déclaration change en cours du trimestre, il y a lieu de déclarer la classe de risque au dernier jour du trimestre ou au dernier jour d'occupation pour le statut qui est déclaré. Ainsi un " ouvrier en atelier" qui devient " ouvrier sur chantier " sera déclaré comme " ouvrier sur chantier ". Un " ouvrier en atelier " qui devient " employé sédentaire " sera connu comme " ouvrier en atelier" pour la déclaration en tant qu'ouvrier et comme " employé sédentaire" pour la déclaration en tant qu'employé.

Elle est également nécessaire lorsqu'elle concerne un sportif. Elle sert alors aussi au calcul de la rémunération de base.

DOMAINE DE DEFINITION:

La liste des valeurs admises se trouve en annexe 6 - Activité par rapport au risque.

REFERENCE LEGALE:

TYPE:

Numérique

LONGUEUR:

3

PRESENCE:

Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00041-002	B
Longueur incorrecte	00041-093	B
Non admis	00041-146	B
Pas dans le domaine de définition	00041-008	B
Incompatibilité code travailleur	00041-030	B
Incompatibilité catégorie employeur	00041-025	B

NUMERO DE ZONE: 00044	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90015; 90196
Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de début de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur n'a pas changé depuis son entrée en service chez l'employeur, cette date correspond à la date d'entrée en service chez l'employeur.
Si l'occupation a été modifiée (exemple : le travailleur est passé d'un régime de travail à temps plein à un régime de travail à temps partiel, la fraction de l'occupation a été modifiée, etc.), la date de début de l'occupation correspond au début de la période à laquelle se rapportent les nouvelles données de l'occupation.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de début de la période couverte par l'indemnité de rupture.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre pour la sécurité sociale.
Lorsque l'occupation ne concerne pas une période couverte par des indemnités de rupture,
l'année doit être un élément de [année de la déclaration - 100 ; année de la déclaration].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00044-001	B
Invalide	00044-003	B
Pas dans le domaine de définition	00044-008	B

NUMERO DE ZONE: 00045	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90015; 90196
Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de fin de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur est inchangée et continue le trimestre suivant, cette date n'est pas complétée.
Si la fin de l'occupation a comme conséquence que le lien de subordination entre le travailleur et l'employeur est rompu, cette date correspond à la date de sortie chez l'employeur.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de fin de la période couverte par l'indemnité de rupture.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation ne concerne pas une période couverte par des indemnités de rupture, elle doit être comprise entre les dates de début et de fin du trimestre pour la sécurité sociale.
Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- l'année doit être égale à l'année de la date de début de l'occupation.
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre pour la sécurité sociale.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Obligatoire si l'occupation se termine dans le courant du trimestre de la déclaration ou lorsqu'il s'agit d'une occupation correspondant à une période couverte par une indemnité de rupture.
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Invalide	00045-003	B
Non présent	00045-001	B
Pas dans le domaine de définition	00045-008	B
Date de fin inférieure à la date de début	00045-014	B

NUMERO DE ZONE: 00048	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : MeanWorkingHours)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90015; 90196
Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles le travailleur est censé effectuer un travail conformément à son contrat de travail, abstraction faite d'éventuelles suspension du contrat.
Pour un travailleur en interruption complète de la carrière professionnelle, ce nombre est égal à zéro.
Dans une déclaration ONSSAPL, ce nombre peut également valoir 0 pour un travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation (Justification des jours = 7).
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.
Par personne de référence, on entend la personne occupée à temps plein dans la même entreprise ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Dans une déclaration ONSS :
[1;4800] pour un travailleur à temps partiel ou assimilé à un travailleur à temps partiel sauf s'il est en interruption complète de la carrière professionnelle.
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
Dans une déclaration ONSSAPL :
[1;4800] pour tous les travailleurs, sauf exceptions reprises ci-après.
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
[0;4800] pour un travailleur qui au cours du trimestre (ou de la partie de trimestre au cours de laquelle il était en service) n'a dû fournir aucune prestation (Justification des jours = 7).
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 4
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00048-001	B
Non numérique	00048-002	B
Longueur incorrecte	00048-093	B
Pas dans le domaine de définition	00048-008	B

NUMERO DE ZONE: 00051	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL
(Label XML : ReorganisationMeasure)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90015; 90196
Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code qui indique que le travailleur est occupé dans le cadre d'une mesure de réduction du temps de travail, indépendamment du fait qu'une éventuelle réduction des cotisations afférente à la mesure est demandée.
Ce code est également utilisé pour indiquer que le travailleur accomplit des prestations de travail effectives pour lesquelles il reçoit une rémunération réduite.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

1 = mesure de réduction du temps de travail dans le cadre d'un plan de redistribution du travail approuvé par le Ministre de l'emploi et du travail
2 = systèmes prévus par la CCT n° 42 du 12 juin 1987 relative à l'instauration de nouveaux régimes de travail dans les entreprises. Les expérimentations Hansenne (A.R. 179 du 30/12/1982) ne sont pas comprises.
3 = interruption complète de la carrière professionnelle
4 = interruption partielle de la carrière professionnelle
5 = travail adapté avec perte de salaire c'est à dire lorsque le travailleur accomplit des prestations de travail effectives pour lesquelles il perçoit une rémunération réduite.
6 = prépension à mi-temps
107 = travailleur contractuel ou statutaire qui suit une formation dans le cadre du projet de formation d'infirmiers et qui est rémunéré durant son absence au travail parce qu'il suit une formation dans le cadre d'un enseignement à temps plein ou d'un enseignement de promotion sociale en vue d'être diplômé ou gradué en soins infirmiers (uniquement autorisé pour les déclarations ONSSAPL du trimestre 20051).
Si cette zone appartient au bloc 90015 (Occupation de la ligne travailleur ONSS) les valeurs permises sont 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Si cette zone appartient au bloc 90196 (Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL) les valeurs permises sont 1, 3, 4, 5 + 107 (uniquement autorisé pour les déclarations ONSSAPL du trimestre 20051)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de réorganisation du travail susmentionnée.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00051-002	B
Longueur incorrecte	00051-093	B
Pas dans le domaine de définition	00051-008	B

NUMERO DE ZONE: 00128	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE REPRISE DU TRAVAIL
(Label XML : WorkRecoveryDate)

BLOC FONCTIONNEL: Reprise du travail
Code(s): 90016
Label(s) xml: WorkRecovery

DESCRIPTION: Il s'agit de la date à laquelle le travailleur a repris le travail après la fin d'un risque (incapacité de travail, repos de maternité, écartement complet ou partiel du travail, congé de paternité (conversion) et d'adoption).

DOMAINE DE DEFINITION: La date est postérieure à la date de production ; la date est antérieure ou égale à la date de création du formulaire.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00128-001	B
Invalide	00128-003	B
Pas dans le domaine de définition	00128-008	B
Incompatibilité avec le risque	00128-023	B
Incompatible avec le matricule et/ou le NISS	00128-207	B

NUMERO DE ZONE: 00065	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOMBRE DE MINUTES DE VOL
(Label XML : FlightNbrMinutes)

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Cette zone, destinée essentiellement aux compagnies aériennes, permet d'indiquer le nombre de minutes de vol qu'un travailleur, employé à bord d'un avion, a réellement presté pendant l'occupation déclarée.
Le nombre de minutes de vol doit également être déclaré pour les pilotes militaires.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [0; 9999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00065-002	B
Longueur incorrecte	00065-093	B
Pas dans le domaine de définition	00065-008	B
Non admis	00065-146	B

NUMERO DE ZONE: 00069	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

POURCENTAGE DE LA RÉMUNÉRATION SUR BASE ANNUELLE
(Label XML : PercentagePaid)

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Ce pourcentage doit être déclaré lorsque la réduction de la durée du travail est introduite au moyen de l'octroi d'une rémunération horaire majorée et d'un repos compensatoire non rémunéré.
Il s'agit du pourcentage (exprimé en centièmes de pourcents) sur base annuelle correspondant au rapport entre le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée et les jours effectifs déclarés. Le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée correspond au nombre de jours effectifs déclarés auxquels on ajoute le nombre de jours de repos compensatoire dans le cadre d'une réduction du temps de travail.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;99999].
Attention : Le pourcentage est exprimé en centième de pourcents.
Exemples : . 104,80% est exprimé sous la forme : 10480
. 106% est exprimé sous la forme : 10600

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00069-002	B
Longueur incorrecte	00069-093	B
Pas dans le domaine de définition	00069-008	B
Non admis	00069-146	B
Incompatibilité code rémunération	00069-029	B

NUMERO DE ZONE: 00221	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

TYPE DE LA RÉFÉRENCE
(Label XML : ReferenceType)

BLOC FONCTIONNEL: Référence
Code(s): 90082
Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une déclaration qui est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un dossier) auquel appartient cette déclaration.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

- 1 = la référence porte sur cette déclaration
- 2 = la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations) auquel appartient cette déclaration
- 3 = la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration ou sur la déclaration qui fait l'objet de modifications.
- 4 = la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette déclaration
- 5 = la référence porte sur une demande
- 6 = la référence porte sur une déclaration refusée

Les valeurs permises sont: 1, 3, 5

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00221-001	B
Non numérique	00221-002	B
Longueur incorrecte	00221-093	B
Pas dans le domaine de définition	00221-008	B

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 8: Codification des données de temps de travail
Version: 2005/2

Date de publication:

26/05/2005

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2005-2-Fr8.pdf



AN2005-2-Fr8.doc



AN2005-2-Fr8.xls



AN2005-2-FR8.tx



AN2005-2-FR8.xr

Code	Libellé	DMFA	DRS	DMFA APL	A partir de	Jusqu' à	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre
1	toutes les données relatives au temps de travail couvertes par une rémunération avec cotisations ONSS, à l'exception des vacances légales et complémentaires des ouvriers	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
2	vacances légales pour ouvriers	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
3	vacances complémentaires pour ouvriers	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
4	absence premier jour par suite d'intempéries secteur de la construction (rémunération incomplète)	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
5	congé-éducation payé	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
10	rémunération garantie deuxième semaine, jours fériés et jours de remplacement pendant la période de chômage temporaire, fonction de juge social	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
11	incapacité de travail avec complément ou avance conformément à la CCT 12bis/13bis	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
12	vacances en vertu d'une CCT rendue obligatoire ou repos compensatoire secteur de la construction ou repos compensatoire secteur du commerce de combustible	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
13	promotion sociale	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
20	jours de repos compensatoire non rémunérés dans le cadre d'une diminution du temps de travail avec rémunération horaire majorée	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
21	les jours de grève/lock-out	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
22	mission syndicale	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
23	jour de carence	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
24	congé pour raisons impérieuses sans maintien de la rémunération - pour les gardien(ne)s d'enfants, jours de vacances non rémunérés (maximum 20) et jours fériés légaux lorsqu'il n'y a pas accueil d'enfants	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
25	devoirs civiques sans maintien de la rémunération, mandat public	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
26	obligations de milice	Yes	Yes	No	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
30	toutes les données relatives au temps de travail pour lesquelles l'employeur ne paye pas de rémunération ni d'indemnité, à l'exception de celles reprises sous un autre code	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
50	maladie (maladie ou accident de droit commun et congé prophylactique)	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
51	protection de la maternité (= mesure de protection de la maternité, repos de maternité ou la conversion de ce dernier en congé de paternité en cas de décès ou d'hospitalisation de la mère) et pauses d'allaitement (CCT n° 80)	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
52	congé de paternité ou d'adoption (à utiliser pour tous les jours payés par l'assurance indemnités qui suivent les trois jours payés par l'employeur)	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
60	accident du travail	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

61	maladie professionnelle	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
70	chômage temporaire autre que les codes 71 et 72	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
71	code spécifique chômage économique	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
72	code spécifique chômage temporaire pour cause d'intempérie	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
73	code jours de vacances jeunes	Yes	Yes	Yes	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
74	manque de prestations d'un parent d'accueil reconnu, dû à l'absence d'enfants normalement présents, mais qui sont absents pour des raisons indépendantes de la volonté du parent d'accueil	Yes	Yes	Yes	2003/2	9999/4	01/04/2003	01/01/9999

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 21: Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur
Version: 2005/2

Date de publication:

26/05/2005

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2005-1-Fr21.pdf



AN2005-1-Fr21.doc



AN2005-1-Fr21.xls



AN2005-2-FR21.tx



AN2005-2-FR21.xml

Code	ONSS	ONSSAPL	Description	Remarque	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Valide à partir du	Valide jusqu'au
A	Yes	No	Artiste	Il s'agit des musiciens et des artistes de spectacle, qu' ils soient occupés dans le cadre d'un contrat de travail ou prestent dans des conditions similaires à celles d'un contrat de travail, tel que défini à l'article 3.2° de L'A.R. du 28 novembre 1969.	1900/1	2003/2	01-01-1900	30-06-2003
B	No	Yes	Pompiers volontaires		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
C	No	Yes	Concierges		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
CM	Yes	No	Candidat militaire		1900/1	2003/4	01-01-1900	31-12-2003
D	Yes	No	Travailleur à domicile	Il s'agit des travailleurs à domicile, tels qu'ils sont définis à l'article 3.4° de l'A.R. du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.	1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
E	No	Yes	Personnel des établissements d'enseignements		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
LP	Yes	Yes	Travailleurs avec des prestations réduites	Il s'agit de travailleurs qui sont liés à un employeur par un contrat de courte durée et pour une occupation qui n'atteint pas la durée journalière habituelle. Cela concerne par exemple les extras dans le secteur HORECA, les moniteurs dans le secteur socio-culturel,... qui sont engagés pour quelques heures seulement.	2003/1	9999/4	01-01-2003	31-12-9999
M	No	Yes	Médecins		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
P	No	Yes	Personnel de police		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
PC	No	Yes	Personnel civil de police		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
S	Yes	Yes	Saisonnier	Il s'agit des travailleurs qui effectuent des périodes de travail dont la durée est limitée, soit en raison de la nature saisonnière du travail, soit parce que les entreprises qui les engagent sont obligées de recruter du personnel de renfort à certaines époques de l'année.	1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
SP	No	Yes	Pompiers définitifs		1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999

Code	ONSS	ONSSAPL	Description	Remarque	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Valide à partir du	Valide jusqu'au
T	Yes	Yes	Temporaire	Il s'agit de travailleurs engagés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée en vue de pourvoir au remplacement d'un travailleur fixe ou de répondre à un accroissement temporaire du travail ou d'assurer l'exécution d'un travail exceptionnel (cela ne concerne pas les travailleurs intérimaires mis à disposition d'un employeur via une société d'intérim).	1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999
V	No	Yes	Personnel soignant, infirmier et paramédical	Il s'agit du personnel soignant (infirmier(e)s, accoucheuses, soigneuses...) et le personnel paramédical	1900/1	9999/4	01-01-1900	31-12-9999

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 28: Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL
Version: 2005/2

Date de publication:

26/05/2005

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2005-2-Fr28.pdf



AN2005-2-Fr28.doc



AN2005-2-FR28.xls



AN2005-2-FR28.txt



AN2005-2-FR28.xml

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
101	Travailleurs manuels contractuels	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
102	Travailleurs manuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.4.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
111	Travailleurs manuels ACS - CONTINGENT	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
112	Travailleurs manuels ACS - PROJETS	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
113	Travailleurs manuels ACS - administrations publiques	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
121	Travailleurs manuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 para 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1995 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	281	3	1	01/01/1900	01/01/9999
131	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	27	3	1	01/01/1900	01/01/9999
132	Travailleurs manuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupés dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
133	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, mis au travail en vertu d'une convention d'insertion socioprofessionnelle reconnue - art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996	35	3	1	01/01/1900	01/01/9999
201	Travailleurs intellectuels contractuels	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
202	Travailleurs intellectuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.04.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
211	Travailleurs intellectuels ACS - CONTINGENT	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
212	Travailleurs intellectuels ACS - PROJETS	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
213	Travailleurs intellectuels ACS - administrations publiques	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
221	Travailleurs intellectuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1985 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	282	3	2	01/01/1900	01/01/9999
231	Travailleurs intellectuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	487	3	2	01/01/1900	01/01/9999
232	Travailleurs intellectuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupé dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
233	Travailleurs intellectuels - jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel mis au travail en vertu d'une convention d'insertion socioprofessionnelle reconnue (jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans)- art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996	439	3	2	01/01/1900	01/01/9999
251	Médecins en formation de spécialiste - art. 15bis de l'AR du 28.11.1969	285	3	2	01/01/1900	01/01/9999
252	Médecins contractuels exonérés des cotisations de sécurité sociale en vertu de l'art. 1, § 3 de la loi du 27.06.1969	283	3	2	01/01/1900	01/01/9999
601	Définitifs - cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
602	Définitifs - pas de cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL (uniquement les CER et SDR)	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
642	Médecins définitifs soumis aux cotisations de sécurité sociale et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hopitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
651	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1er, § 3 de la loi du 27.6.1969 et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, ont droit à une pension publique.	284	3	3	01/01/1900	01/01/9999
652	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	284	3	3	01/01/1900	01/01/9999
671	Cotisation pour le personnel statutaire - Régime assurance maladie invalidité	876	1	8	01/01/1900	01/01/9999
672	Cotisation pour le personnel statutaire licencié – régime chômage	877	1	8	01/01/1900	01/01/9999
701	Etudiants exonérés en vertu de l'article 17bis de l'AR du 28.11.1969	840	1	7	01/01/1900	01/01/9999
702	Moniteurs et animateurs d'activités socio-culturelles exonérés sur base de l'article 17 de l'AR du 28.11.1969	291	3	6	01/01/1900	01/01/9999
711	Ministres des cultes ou conseillers laïcs- art. 13 de l'AR du 28.11.1969	675	3	6	01/01/1900	01/01/9999
721	Mandataires locaux non protégés - article 19, § 4 de la nouvelle loi communale	292	3	6	01/01/1900	01/01/9999
731	Pompiers volontaires - travailleurs manuels	293	3	6	01/01/1900	01/01/9999
732	Pompiers volontaires - travailleurs intellectuels	294	3	6	01/01/1900	01/01/9999
741	Artiste	46	3	4	01/01/1900	01/01/9999
761	Parents d'accueil reconnus	497	3	5	01/04/2003	01/01/9999
851	Cotisation spéciale due sur les réserves constituées par les employeurs en vue de la formation d'une pension extra-légale (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	851	5	9	01/01/1900	01/01/9999
855	Cotisation du chômage de 1,69 % (AR 401)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
856	Cotisation spéciale destinée au financement de la sécurité sociale (loi du 30.03.1994 portant financement de la sécurité sociale)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
860	Cotisation de solidarité pour l'usage personnel d'une voiture de société	/	2	9	01/01/1900	31/12/2004
861	Cotisation due sur les pourcentages du bénéfice (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	861	5	9	01/01/1900	01/01/9999
862	cotisation de solidarité pour l'usage d'un véhicule de société à des fins privées ou pour le déplacement domicile-lieu de travail (à utiliser seulement dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	862	4	14	01/01/1900	01/01/9999
870	Cotisation due sur le double pécule de vacances (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	/	5	9	01/01/1900	01/01/9999
891	Cotisation pension personnel nommé régime commun des pensions	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
892	Cotisation pension personnel nommé régime des nouveaux affiliés	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
893	Cotisation pension personnel nommé de la police locale intégrée	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
898	Cotisations sur indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison d'une maladie professionnelle reconnue	/	2	13	01/01/1900	01/01/9999
899	Exonération complète des cotisations	/	2	11	01/01/1900	01/01/9999

Commentaire code présence

1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)

2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)

3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)

4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

5 = autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082) et le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

Commentaire Type de travailleur

1 travailleur manuel

2 travailleur intellectuel

3 statutaire

4 artiste

5 parent d'accueil

6 autre cotisation ordinaire

7 étudiant

8 statutaire licencié

9 cotisation supplémentaire

10 cotisation de pension

11 cotisation non due

12 Autres cotisations spéciales

13 maladies professionnelles

14 cotisation non liée à une personne physique

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 31: Liste des codes NACE
Version: 2005/2

Date de publication:

26/05/2005

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2005-1-FR31.pd



AN2005-1-FR31.do



AN2005-1-FR31.xl



AN2005-1-FR31.tx



AN2005-1-FR31.xr

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
01110	Culture de céréales et cultures industrielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
01121	Culture de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
01122	Culture de fleurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01123	Pépinières	NO	01/01/1993	31/12/9999
01130	Culture de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
01210	Élevage de bovins	NO	01/01/1993	31/12/9999
01220	Élevage d'ovins, caprins et équidés	NO	01/01/1993	31/12/9999
01231	Élevage de porcs reproducteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01232	Élevage de porcs à l'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
01241	Élevage de poules	NO	01/01/1993	31/12/9999
01242	Production d'oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01243	Élevage d'autres volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
01250	Élevage d'autres animaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
01300	Culture et élevage associés	NO	01/01/1993	31/12/9999
01410	Services annexes à la culture; aménagement des paysages	NO	01/01/1993	31/12/9999
01420	Services annexes à l'élevage, à l'exclusion des services vétérinaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
01500	Chasse; capture d'animaux, repeuplement en gibier et services annexes	NO	01/01/1993	31/12/9999
02011	Sylviculture	YES	01/01/1993	31/12/9999
02012	Exploitation forestière	NO	01/01/1993	31/12/9999
02020	Services annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	NO	01/01/1993	31/12/9999
05010	Pêche	NO	01/01/1993	31/12/9999
05020	Aquaculture	NO	01/01/1993	31/12/9999
10100	Extraction et agglomération de la houille	NO	01/01/1993	31/12/9999
10200	Extraction et agglomération du lignite	NO	01/01/1993	31/12/9999
10300	Extraction et agglomération de la tourbe	NO	01/01/1993	31/12/9999
11100	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	NO	01/01/1993	31/12/9999
11200	Services annexes à l'extraction de pétrole et de gaz	NO	01/01/1993	31/12/9999
12000	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	NO	01/01/1993	31/12/9999
13000	Extraction de minerais métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
13100	Extraction de minerais de fer	NO	01/01/1993	31/12/9999
13200	Extraction de minerais de métaux non ferreux, à l'exclusion des minerais d'uranium et de thorium	NO	01/01/1993	31/12/9999
14110	Extraction de pierres ornementales et de la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
14121	Extraction de pierres à ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
14122	Extraction de pierres calcaires, de gypse et de craie	NO	01/01/1993	31/12/9999
14130	Extraction d'ardoise	NO	01/01/1993	31/12/9999
14211	Extraction de sable	NO	01/01/1993	31/12/9999
14212	Extraction de gravier	NO	01/01/1993	31/12/9999
14220	Extraction d'argiles et de kaolin	NO	01/01/1993	31/12/9999
14300	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	NO	01/01/1993	31/12/9999
14400	Production de sel	NO	01/01/1993	31/12/9999
14500	Autres activités extractives n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
15111	Production de viande fraîche	YES	01/01/1993	31/12/9999
15112	Production de viande surgelée	NO	01/01/1993	31/12/9999
15121	Production de viande fraîche de volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15122	Production de viande surgelée de volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15131	Préparation de produits frais à base de viande et de conserves de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
15132	Préparation de produits surgelés à base de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
15201	Transformation et conservation de poisson et fabrication de produits frais à base de poisson	NO	01/01/1993	31/12/9999
15202	Production de poisson surgelé et de produits à base de poisson	NO	01/01/1993	31/12/9999
15311	Transformation et conservation de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15312	Production de préparations surgelées à base de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15320	Préparation de jus de fruits et de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
15331	Transformation et conservation de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
15332	Production de légumes surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
15333	Transformation et conservation de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
15411	Production d'huiles végétales brutes	NO	01/01/1993	31/12/9999
15412	Production d'huiles et de graisses brutes d'origine animale	NO	01/01/1993	31/12/9999
15420	Fabrication d'huiles et de graisses raffinées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15430	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
15510	Fabrication de produits laitiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
15520	Fabrication de glaces de consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15610	Travail des grains	NO	01/01/1993	31/12/9999
15620	Fabrication de produits amylacés	NO	01/01/1993	31/12/9999
15710	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	NO	01/01/1993	31/12/9999
15720	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
15811	Boulangeries industrielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15812	Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	NO	01/01/1993	31/12/9999
15820	Biscotterie et biscuiterie, pâtisserie de conservation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15830	Fabrication de sucre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15840	Chocolaterie, confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
15850	Fabrication de pâtes alimentaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
15860	Transformation du thé et du café	NO	01/01/1993	31/12/9999
15870	Fabrication de condiments, assaisonnements et sauces	NO	01/01/1993	31/12/9999
15880	Fabrication de préparations homogénéisées et d'aliments diététiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
15890	Industries alimentaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
15910	Production de boissons alcooliques distillées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15920	Production d'alcool éthylique de fermentation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15930	Production de vin	NO	01/01/1993	31/12/9999
15940	Fabrication de cidre et d'autres vins de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
15950	Production d'autres boissons fermentées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15960	Production de la bière	NO	01/01/1993	31/12/9999
15970	Production de malt	NO	01/01/1993	31/12/9999
15980	Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes	NO	01/01/1993	31/12/9999
16000	Industrie du tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	NO	01/01/1993	31/12/9999
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle peigné	NO	01/01/1993	31/12/9999
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	NO	01/01/1993	31/12/9999
17160	Fabrication de fils à coudre	NO	01/01/1993	31/12/9999
17170	Préparation et filature d'autres fibres	NO	01/01/1993	31/12/9999
17210	Tissage de type cotonnier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	NO	01/01/1993	31/12/9999
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	NO	01/01/1993	31/12/9999
17240	Tissage de type soie	NO	01/01/1993	31/12/9999
17250	Tissage d'autres textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17300	Ennoblement textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	domestique			
17402	Confection d'autres articles en textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
17510	Fabrication de tapis et moquettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	NO	01/01/1993	31/12/9999
17530	Fabrication de non-tissés	NO	01/01/1993	31/12/9999
17540	Autres industries textiles n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17710	Fabrication d'articles chaussants à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
18100	Fabrication de vêtements en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
18210	Fabrication de vêtements de travail	NO	01/01/1993	31/12/9999
18221	Confection de vêtements de dessus pour hommes, femmes et enfants	NO	01/01/1993	31/12/9999
18222	Confection sur mesure	NO	01/01/1993	31/12/9999
18230	Fabrication de vêtements de dessous	NO	01/01/1993	31/12/9999
18241	Fabrication de vêtements pour bébés	NO	01/01/1993	31/12/9999
18242	Fabrication de vêtements de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
18243	Fabrication de chapeaux et de bonnets	NO	01/01/1993	31/12/9999
18244	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
18300	Industrie des fourrures	NO	01/01/1993	31/12/9999
19100	Apprêt et tannage des cuirs	NO	01/01/1993	31/12/9999
19200	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
19301	Fabrication de chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
19302	Fabrication de chaussures en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
20101	Sciage et rabotage du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20102	Imprégnation du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20200	Fabrication de panneaux de bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20300	Fabrication de charpentes et de menuiseries	NO	01/01/1993	31/12/9999
20301	Fabrication article en bois (construction)	NO	01/01/1993	31/12/9999
20400	Fabrication d'emballages en bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20510	Fabrication d'objets divers en bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20520	Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
21110	Fabrication de pâte à papier	NO	01/01/1993	31/12/9999
21121	Fabrication de papier	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
21122	Fabrication de carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
21210	Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
21220	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
21230	Fabrication d'articles de papeterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
21240	Fabrication de papiers peints	NO	01/01/1993	31/12/9999
21250	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
22110	Édition de livres	NO	01/01/1993	31/12/9999
22120	Édition de journaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
22130	Édition de revues et périodiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
22140	Édition d'enregistrements sonores	NO	01/01/1993	31/12/9999
22150	Autres activités d'édition	NO	01/01/1993	31/12/9999
22210	Imprimerie de journaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
22220	Autre imprimerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
22230	Reliure	NO	01/01/1993	31/12/9999
22240	Activités de pré-presse	NO	01/01/1993	31/12/9999
22250	Activités graphiques auxiliaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
22310	Reproduction d'enregistrements sonores	NO	01/01/1993	31/12/9999
22320	Reproduction d'enregistrements vidéo	NO	01/01/1993	31/12/9999
22330	Reproduction d'enregistrements informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
23100	Cokéfaction	NO	01/01/1993	31/12/9999
23200	Raffinage de pétrole	NO	01/01/1993	31/12/9999
23300	Elaboration et transformation de matières nucléaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
24110	Fabrication de gaz industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
24120	Fabrication de colorants et de pigments	NO	01/01/1993	31/12/9999
24130	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24140	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24151	Fabrication d'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
24152	Fabrication de produits azotés associés aux engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
24160	Fabrication de matières plastiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24170	Fabrication de caoutchouc synthétique	NO	01/01/1993	31/12/9999
24200	Fabrication de produits agrochimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
24300	Fabrication de peintures, vernis, encres d'imprimerie et mastics	NO	01/01/1993	31/12/9999
24410	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24421	Fabrication de médicaments	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
24422	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
24511	Fabrication de savons et de détergents	NO	01/01/1993	31/12/9999
24512	Fabrication de produits d'entretien et de nettoyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
24520	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	NO	01/01/1993	31/12/9999
24610	Fabrication de produits explosifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
24620	Fabrication de colles et gélatines	NO	01/01/1993	31/12/9999
24630	Fabrication d'huiles essentielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
24640	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	NO	01/01/1993	31/12/9999
24650	Fabrication de supports de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
24660	Fabrication d'autres produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
24700	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25110	Fabrication de pneumatiques et de chambres à air	NO	01/01/1993	31/12/9999
25120	Rechapage de pneumatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25130	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
25210	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25220	Fabrication d'emballages en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25230	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
25240	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
26110	Fabrication de verre plat	NO	01/01/1993	31/12/9999
26120	Façonnage et transformation du verre plat	NO	01/01/1993	31/12/9999
26130	Fabrication de verre creux	NO	01/01/1993	31/12/9999
26140	Fabrication de fibres de verre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26150	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris d'articles techniques en verre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26211	Fabrication de produits céramiques en porcelaine à usage domestique et ornemental	NO	01/01/1993	31/12/9999
26212	Fabrication de produits céramiques à usage domestique et ornemental, autres qu'en porcelaine	NO	01/01/1993	31/12/9999
26220	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26230	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26240	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26250	Fabrication d'autres produits céramiques autres que pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26260	Fabrication de produits céramiques réfractaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
26300	Fabrication de carreaux en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
26401	Fabrication de tuiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
26402	Fabrication de briques	NO	01/01/1993	31/12/9999
26403	Fabrication d'autres produits en terre cuite pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26510	Fabrication de ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26520	Fabrication de chaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
26530	Fabrication de plâtre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26610	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26620	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26630	Fabrication de béton prêt à l'emploi	NO	01/01/1993	31/12/9999
26640	Fabrication de mortiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
26650	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26660	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26700	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26810	Fabrication de produits abrasifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
26820	Fabrication de produits minéraux non métalliques n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
27100	Sidérurgie	NO	01/01/1993	31/12/9999
27210	Fabrication de tubes en fonte	NO	01/01/1993	31/12/9999
27220	Fabrication de tubes en acier	NO	01/01/1993	31/12/9999
27310	Étirage à froid	NO	01/01/1993	31/12/9999
27320	Laminage à froid de feuillards	NO	01/01/1993	31/12/9999
27330	Profilage à froid par formage ou pliage	NO	01/01/1993	31/12/9999
27340	Tréfilage à froid	NO	01/01/1993	31/12/9999
27410	Production de métaux précieux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27421	Production d'aluminium	NO	01/01/1993	31/12/9999
27422	Première transformation d'aluminium	NO	01/01/1993	31/12/9999
27431	Production de plomb, de zinc et d'étain	NO	01/01/1993	31/12/9999
27432	Première transformation du plomb, du zinc et de l'étain	NO	01/01/1993	31/12/9999
27441	Production de cuivre	NO	01/01/1993	31/12/9999
27442	Première transformation du cuivre	NO	01/01/1993	31/12/9999
27451	Production d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27452	Première transformation d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27500	Fonderie	NO	01/01/1993	31/12/9999
27510	Fonderie de fonte	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
27520	Fonderie d'acier	NO	01/01/1993	31/12/9999
27530	Fonderie de métaux légers	NO	01/01/1993	31/12/9999
27540	Fonderie d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28110	Fabrication de constructions métalliques et de leurs parties	NO	01/01/1993	31/12/9999
28120	Fabrication de charpentes et menuiseries métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28210	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28220	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	NO	01/01/1993	31/12/9999
28300	Fabrication de générateurs de vapeur	NO	01/01/1993	31/12/9999
28401	Forge	NO	01/01/1993	31/12/9999
28402	Emboutissage, estampage et profilage des métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28403	Métallurgie des poudres	NO	01/01/1993	31/12/9999
28510	Traitement et revêtement des métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28520	Opérations de mécanique générale	NO	01/01/1993	31/12/9999
28610	Fabrication de coutellerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
28620	Fabrication d'outillage	NO	01/01/1993	31/12/9999
28630	Fabrication de serrures et de ferrures	NO	01/01/1993	31/12/9999
28710	Fabrication de fûts et emballages similaires en métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28720	Fabrication d'emballages légers en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
28730	Fabrication d'articles en fils métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28741	Fabrication de boulons, de vis et d'écrous	NO	01/01/1993	31/12/9999
28742	Fabrication de chaînes, à l'exception des chaînes pour la transmission de l'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999
28743	Fabrication de ressorts	NO	01/01/1993	31/12/9999
28751	Fabrication d'articles de ménage	NO	01/01/1993	31/12/9999
28752	Fabrication d'articles sanitaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
28753	Fabrication de coffres-forts	NO	01/01/1993	31/12/9999
28754	Fabrication de petits articles métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28755	Fabrication d'autres articles métalliques, n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29110	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exclusion des moteurs pour avions et véhicules à moteur	NO	01/01/1993	31/12/9999
29120	Fabrication de pompes et compresseurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
29130	Fabrication d'articles de robinetterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29141	Fabrication de roulements à billes, de paliers à roulements et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
29142	Fabrication d'organes mécaniques de transmission de l'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
29210	Fabrication de fours et brûleurs industriels, y compris les fours et les brûleurs électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29220	Fabrication de matériel de levage et de manutention	NO	01/01/1993	31/12/9999
29230	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
29241	Fabrication d'équipements d'emballage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29242	Fabrication d'appareils de pesage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29243	Fabrication d'appareils de projection, y compris les extincteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
29244	Fabrication de machines automatiques de vente de produits	NO	01/01/1993	31/12/9999
29245	Fabrication d'appareils de filtrage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29246	Fabrication de nettoyeurs à haute pression, matériel industriel de nettoyage au sable et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
29247	Fabrication d'autres machines à usage général n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29310	Fabrication de tracteurs agricoles	NO	01/01/1993	31/12/9999
29321	Fabrication de machines agricoles et forestières	NO	01/01/1993	31/12/9999
29322	Réparation de matériel agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
29410	Fabrication de machines-outils à moteur incorporé ou pneumatiques	NO	01/01/2003	31/12/9999
29420	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	NO	01/01/2003	31/12/9999
29430	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999
29431	Fabrication de matériel de soudage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29432	Fabrication de machines-outils pour le travail du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
29433	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29510	Fabrication de machines pour la métallurgie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29520	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
29530	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
29540	Fabrication de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
29550	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
29561	Fabrication de machines d'imprimerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29562	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc et des matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29563	Fabrication de moules et modèles	NO	01/01/1993	31/12/9999
29564	Fabrication d'autres machines pour industries spécifiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29601	Fabrication d'armes lourdes et d'armes de guerre	NO	01/01/1993	31/12/9999
29602	Fabrication d'armes légères et d'armes de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
29710	Fabrication d'appareils électroménagers	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
29720	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
30010	Fabrication de machines de bureau	NO	01/01/1993	31/12/9999
30020	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31100	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31200	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	NO	01/01/1993	31/12/9999
31300	Fabrication de fils et câbles isolés	NO	01/01/1993	31/12/9999
31400	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31501	Fabrication de lampes	NO	01/01/1993	31/12/9999
31502	Fabrication d'appareils d'éclairage	NO	01/01/1993	31/12/9999
31610	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	NO	01/01/1993	31/12/9999
31621	Fabrication d'appareils électriques de signalisation et d'alarme	NO	01/01/1993	31/12/9999
31622	Fabrication de matériel électromagnétique industriel	NO	01/01/1993	31/12/9999
31623	Fabrication d'autres matériels électriques n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
32100	Fabrication de composants électroniques	NO	01/01/1993	31/12/9999
32201	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	NO	01/01/1993	31/12/9999
32202	Fabrication d'appareils de téléphonie	NO	01/01/1993	31/12/9999
32300	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image	NO	01/01/1993	31/12/9999
33101	Fabrication d'appareils électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
33102	Fabrication d'appareils non-électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
33103	Fabrication d'articles orthopédiques et de prothèses	NO	01/01/1993	31/12/9999
33201	Fabrication d'appareils électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	01/01/1993	31/12/9999
33202	Fabrication d'appareils autres qu'électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	01/01/1993	31/12/9999
33300	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
33401	Fabrication de lunettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
33402	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	NO	01/01/1993	31/12/9999
33500	Horlogerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
34100	Construction et assemblage de véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
34201	Fabrication de carrosseries et remorques	NO	01/01/1993	31/12/9999
34202	Fabrication de caravanes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
34300	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur et pour leurs moteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
35110	Construction et réparation de navires	NO	01/01/1993	31/12/9999
35120	Construction et réparation de bateaux de plaisance et de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
35200	Construction de matériel ferroviaire roulant	NO	01/01/1993	31/12/9999
35300	Construction aéronautique et spatiale	NO	01/01/1993	31/12/9999
35410	Fabrication de motocycles	NO	01/01/1993	31/12/9999
35420	Fabrication de bicyclettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
35430	Fabrication de véhicules pour invalides	NO	01/01/1993	31/12/9999
35500	Fabrication d'autres matériels de transport n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
36100	Fabrication de meubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
36111	Fabrication de chaises et de sièges d'ameublement et de bureau	NO	01/01/1993	31/12/9999
36112	Fabrication de chaises et de sièges pour salles de spectacle et pour véhicules et autres moyens de transport en tous matériaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
36121	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
36122	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, autres qu'en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
36130	Fabrication d'autres meubles de cuisine	NO	01/01/1993	31/12/9999
36141	Fabrication de meubles pour salles à manger, salons et chambres à coucher	NO	01/01/1993	31/12/9999
36142	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur	NO	01/01/1993	31/12/9999
36150	Fabrication de matelas	NO	01/01/1993	31/12/9999
36210	Fabrication de monnaies	NO	01/01/1993	31/12/9999
36220	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
36221	Travail du diamant	NO	01/01/1993	31/12/9999
36222	Travail des autres pierres précieuses et des pierres semi-précieuses	NO	01/01/1993	31/12/9999
36223	Fabrication de bijoux et de parures	NO	01/01/1993	31/12/9999
36224	Fabrication d'articles d'orfèvrerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
36300	Fabrication d'instruments de musique	NO	01/01/1993	31/12/9999
36400	Fabrication d'articles de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
36500	Fabrication de jeux et jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
36610	Fabrication de bijoux de fantaisie	NO	01/01/1993	31/12/9999
36620	Fabrication d'articles de brosse	NO	01/01/1993	31/12/9999
36630	Autres activités manufacturières n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
37100	Récupération des matières métalliques recyclables	YES	01/01/1993	31/12/9999
37200	Récupération de matières non métalliques recyclables	YES	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
37210	Récupération de papier	NO	01/01/1993	31/12/9999
37220	Récupération du textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
37230	Récupération des matières chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
40110	Production d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40120	Transport d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40130	Distribution et commerce d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40210	Production de gaz	YES	01/01/2003	31/12/9999
40220	Distribution et commerce de combustibles gazeux	YES	01/01/2003	31/12/9999
40300	Production et distribution de vapeur et d'eau chaude; production de glace hydriques non destinées à la consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
40400	Production et distribution de plusieurs sortes d'énergie	YES	01/01/1993	31/12/9999
41000	Captage, épuration et distribution d'eau	YES	01/01/1993	31/12/9999
45111	Démolition d'immeubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
45112	Terrassements	NO	01/01/1993	31/12/9999
45120	Forages et sondages	NO	01/01/1993	31/12/9999
45211	Construction de maisons individuelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	NO	01/01/1993	31/12/9999
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	NO	01/01/1993	31/12/9999
45241	Travaux de dragage	NO	01/01/1993	31/12/9999
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45250	Autres travaux de construction spécialisés	NO	01/01/1993	31/12/9999
45310	Travaux d'installation électrique	NO	01/01/1993	31/12/9999
45320	Travaux d'isolation	NO	01/01/1993	31/12/9999
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	NO	01/01/1993	31/12/9999
45332	Autres travaux de plomberie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45340	Autres travaux d'installation	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
45410	Plâtrerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
45422	Menuiserie métallique	NO	01/01/1993	31/12/9999
45431	Pose de carrelages	NO	01/01/1993	31/12/9999
45432	Pose de revêtements de sol en bois ou en d'autres matériaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45433	Pose de papiers peints	NO	01/01/1993	31/12/9999
45441	Peinture	NO	01/01/1993	31/12/9999
45442	Vitrierie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45450	Autres travaux de finition	NO	01/01/1993	31/12/9999
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
50101	Commerce de gros des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50102	Intermédiaires du commerce en véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50103	Commerce de détail des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50104	Commerce de remorques, semi-remorques, caravanes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
50200	Entretien et réparation des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50301	Commerce de gros de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50302	Commerce de détail de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50400	Commerce, entretien et réparation de motocycles, y compris pièces et accessoires	NO	01/01/1993	31/12/9999
50500	Commerce de détail de carburants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51110	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits associés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51120	Intermédiaires du commerce en combustibles, minéraux, métaux et produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51130	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
51140	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels et commerciaux, navires et avions	NO	01/01/1993	31/12/9999
51150	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51160	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
51170	Intermédiaires du commerce en denrées alimentaires, en boissons et en tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
51180	Autres intermédiaires spécialisés du commerce n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
51190	Intermédiaires du commerce en produits divers	NO	01/01/1993	31/12/9999
51210	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail	NO	01/01/1993	31/12/9999
51220	Commerce de gros de fleurs et plantes	NO	01/01/1993	31/12/9999
51230	Commerce de gros d'animaux vivants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51240	Commerce de gros de cuirs et de peaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
51250	Commerce de gros de tabac non manufacturé	NO	01/01/1993	31/12/9999
51310	Commerce de gros de fruits et légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
51321	Commerce de gros de viande et de produits à base de viande et de charcuterie à l'exclusion de viande de volailles et de gibiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
51322	Commerce de gros de viande de volailles et de gibiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
51331	Commerce de gros de produits laitiers et oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
51332	Commerce de gros d'huiles et de graisses comestibles	NO	01/01/1993	31/12/9999
51340	Commerce de gros de boissons	NO	01/01/1993	31/12/9999
51350	Commerce de gros de tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
51360	Commerce de gros de sucre, chocolat, confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51370	Commerce de gros de café, thé, cacao, épices	NO	01/01/1993	31/12/9999
51381	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages	NO	01/01/1993	31/12/9999
51382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
51383	Commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51384	Autres commerces de gros alimentaires spécialisés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51391	Commerce de gros de produits surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51392	Autres commerces de gros non spécialisés de produits alimentaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51410	Commerce de gros de textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
51421	Commerce de gros d'habillement, d'accessoires d'habillement et d'articles en fourrure	NO	01/01/1993	31/12/9999
51422	Commerce de gros de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999
51430	Commerce de gros d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
51441	Commerce de gros de vaisselle et de verrerie de ménage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51442	Commerce de gros de papiers peints et de produits d'entretien	NO	01/01/1993	31/12/9999
51450	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
51460	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51471	Commerce de gros de meubles, d'appareils ménagers non électriques et de revêtements de sol, y compris les tapis	NO	01/01/1993	31/12/9999
51472	Commerce de gros de journaux, livres et périodiques	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
51473	Commerce de gros d'appareils photographiques, cinématographiques et d'autres articles d'optique	NO	01/01/1993	31/12/9999
51474	Commerce de gros d'horlogerie, d'articles en métaux précieux et de bijoux	NO	01/01/1993	31/12/9999
51475	Commerce de gros d'articles de papeterie, de fournitures de bureau et de fournitures scolaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51476	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, de cycles et de leurs pièces et accessoires, de jeux et de jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
51477	Commerce de gros de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51478	Autres commerces de gros d'articles de consommation n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
51510	Commerce de gros de combustibles et de produits dérivés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51520	Commerce de gros de métaux et minerais	NO	01/01/1993	31/12/9999
51531	Commerce de gros de bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
51532	Commerce de gros de peintures, vernis et matériaux de construction, y compris les appareils sanitaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51541	Commerce de gros de quincaillerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51542	Commerce de gros de fournitures et équipements pour plomberie et chauffage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51550	Commerce de gros de produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51561	Commerce de gros de diamants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51562	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
51570	Commerce de gros de déchets et débris	NO	01/01/1993	31/12/9999
51810	Commerce de gros de machines-outils	NO	01/01/2003	31/12/9999
51820	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	NO	01/01/2003	31/12/9999
51830	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement, de machines à coudre et à tricoter	NO	01/01/2003	31/12/9999
51840	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	NO	01/01/2003	31/12/9999
51850	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau	NO	01/01/2003	31/12/9999
51860	Commerce de gros d'autres composants et équipements électroniques	NO	01/01/2003	31/12/9999
51871	Commerce de gros de matériel électrique y compris le matériel d'installation	NO	01/01/2003	31/12/9999
51872	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour l'industrie et de matériels de transport autres que les véhicules automobiles, les cycles et les motocycles	NO	01/01/2003	31/12/9999
51873	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour le commerce et les services n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
51880	Commerce de gros de machines, matériels et tracteurs agricoles	NO	01/01/2003	31/12/9999
51900	Autres commerces de gros	NO	01/01/2003	31/12/9999
52111	Commerce de détail non spécialisé en produits surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
52112	Commerce de détail non spécialisé d'alimentation générale (surface de vente inférieure à 100 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52113	Superettes (surface de vente comprise entre 100 et moins de 400 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52114	Supermarchés (surface de vente entre 400 et moins de 2.500 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52115	Hypermarchés (surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52116	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
52121	Grands magasins (sans prédominance alimentaire et surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52122	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés (sans prédominance alimentaire et surface de vente inférieure à 2.500 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52210	Commerce de détail de fruits et légumes frais	NO	01/01/1993	31/12/9999
52220	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
52230	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	NO	01/01/1993	31/12/9999
52240	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52250	Commerce de détail de boissons	NO	01/01/1993	31/12/9999
52260	Commerce de détail de tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
52271	Commerce de détail de produits laitiers et oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
52272	Autres commerces de détail alimentaires en magasins spécialisés n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52310	Pharmacies	NO	01/01/1993	31/12/9999
52320	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
52330	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
52410	Commerce de détail de textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52421	Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52422	Commerce de détail de vêtements pour hommes	NO	01/01/1993	31/12/9999
52423	Commerce de détail de vêtements pour dames	NO	01/01/1993	31/12/9999
52424	Commerce de détail de vêtements pour bébés et enfants	NO	01/01/1993	31/12/9999
52425	Commerce de détail de sous-vêtements, lingerie et vêtements de bain	NO	01/01/1993	31/12/9999
52426	Commerce de détail d'accessoires du vêtement	NO	01/01/1993	31/12/9999
52431	Commerce de détail de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
52432	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
52441	Commerce de détail de meubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52442	Commerce de détail d'appareils d'éclairage et d'équipements du foyer	NO	01/01/1993	31/12/9999
52450	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
52461	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les bricocenters) avec une surface de vente jusqu'à 400 m2.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52462	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les bricocenters) avec une surface de vente de plus de 400 m2.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52470	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52481	Commerce de détail spécialisé de combustibles solides et liquides	NO	01/01/1993	31/12/9999
52482	Commerce de détail spécialisé d'articles de sport et de matériel de camping	NO	01/01/1993	31/12/9999
52483	Commerce de détail spécialisé de fleurs et de plantes, de graines et d'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
52484	Commerce de détail spécialisé d'horlogerie et de bijouterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52485	Commerce de détail spécialisé de matériel photographique, optique et de précision	NO	01/01/1993	31/12/9999
52486	Commerce de détail spécialisé de papiers peints, de revêtements de murs et de sols	NO	01/01/1993	31/12/9999
52487	Commerce de détail spécialisé d'équipements de bureau et d'ordinateurs et de matériel de télécommunication	NO	01/01/1993	31/12/9999
52488	Commerce de détail spécialisé d'articles de droguerie et de produits d'entretien	NO	01/01/1993	31/12/9999
52489	Commerce de détail spécialisé de jeux et de jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
52491	Commerce de détail spécialisé d'armes et de munitions	NO	01/01/1993	31/12/9999
52492	Commerce de détail spécialisé de cycles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52493	Commerce de détail spécialisé de voitures d'enfant	NO	01/01/1993	31/12/9999
52494	Commerce de détail spécialisé de machines à coudre et à tricoter	NO	01/01/1993	31/12/9999
52495	Commerce de détail spécialisé de timbres-postes et de pièces de monnaies	NO	01/01/1993	31/12/9999
52496	Commerce de détail spécialisé d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52497	Commerce de détail spécialisé de souvenirs, d'objets artisanaux et d'articles religieux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52498	Autres commerces de détail spécialisés de produits non alimentaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
52501	Commerce de détail d'antiquités	NO	01/01/1993	31/12/9999
52502	Commerce de détail de biens d'occasion	NO	01/01/1993	31/12/9999
52610	Vente par correspondance	NO	01/01/1993	31/12/9999
52621	Commerce de détail alimentaire sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52622	Commerce de détail d'habillement et d'articles textiles sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52623	Autres commerces de détail sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52630	Autres commerces de détail hors magasins	NO	01/01/1993	31/12/9999
52710	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
52720	Réparation d'appareils électriques à usage domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
52730	Réparation de montres, horloges et bijoux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52740	Autres réparations n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
55101	Hôtels et motels, avec restaurant	NO	01/01/2003	31/12/9999
55102	Hôtels et motels, sans restaurant	NO	01/01/2003	31/12/9999
55210	Auberges de jeunesse et refuges	YES	01/01/1993	31/12/9999
55220	Exploitation de terrains de camping	YES	01/01/1993	31/12/9999
55231	Centres et villages de vacances	YES	01/01/1993	31/12/9999
55232	Autres moyens d'hébergement de courte durée	NO	01/01/1993	31/12/9999
55233	Hébergement collectif non touristique	NO	01/01/1993	31/12/9999
55301	Restauration de type traditionnel	NO	01/01/1993	31/12/9999
55302	Restauration de type rapide	NO	01/01/1993	31/12/9999
55401	Cafés et bars	NO	01/01/1993	31/12/9999
55402	Discothèques, dancings et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
55510	Cantines	NO	01/01/1993	31/12/9999
55521	Restauration collective sous contrat (catering)	NO	01/01/1993	31/12/9999
55522	Traiteurs et organisation de réceptions	NO	01/01/1993	31/12/9999
60100	Transports ferroviaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
60211	Transports urbains ou suburbains de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
60212	Autres transports routiers réguliers de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
60220	Exploitation de taxis	NO	01/01/1993	31/12/9999
60230	Autres transports terrestres de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
60241	Déménagement	NO	01/01/1993	31/12/9999
60242	Transports routiers de marchandises	NO	01/01/1993	31/12/9999
60243	Location de camions avec conducteur	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
60300	Transports par conduites	NO	01/01/1993	31/12/9999
61100	Transports maritimes et côtiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
61200	Transports fluviaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
62100	Transports aériens réguliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
62200	Transports aériens non réguliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
62300	Transports spatiaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
63111	Manutention portuaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
63112	Autre manutention	NO	01/01/1993	31/12/9999
63121	Entreposage frigorifique	NO	01/01/1993	31/12/9999
63122	Autre entreposage	NO	01/01/1993	31/12/9999
63210	Services annexes des transports terrestres	NO	01/01/1993	31/12/9999
63220	Services annexes des transports par eau	YES	01/01/1993	31/12/9999
63230	Services annexes des transports aériens	YES	01/01/1993	31/12/9999
63301	Agences de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
63302	Voyagistes	NO	01/01/1993	31/12/9999
63303	Guides, services d'information touristique et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
63401	Agences d'expédition	NO	01/01/1993	31/12/9999
63402	Affrètement	NO	01/01/1993	31/12/9999
63403	Agences maritimes	NO	01/01/1993	31/12/9999
63404	Agences en douane	NO	01/01/1993	31/12/9999
63405	Intermédiaires du transport	NO	01/01/1993	31/12/9999
63406	Autres activités annexes de l'organisation du transport de fret	NO	01/01/1993	31/12/9999
64110	Postes nationales	NO	01/01/1993	31/12/9999
64120	Autres activités de courrier	NO	01/01/1993	31/12/9999
64200	Télécommunications	YES	01/01/1993	31/12/9999
64201	Régie des télégraphes et téléphones - Belgacom	NO	01/01/1993	31/12/9999
64202	Autres activités de télécommunication, y compris télédistribution	NO	01/01/1993	31/12/9999
65110	Banques centrales	NO	01/01/1993	31/12/9999
65120	Autres intermédiations monétaires	NO	01/01/2003	31/12/9999
65210	Crédit-bail	NO	01/01/1993	31/12/9999
65221	Crédit à la consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
65222	Autre distribution de crédit	YES	01/01/1993	31/12/9999
65223	Affacturage	NO	01/01/2003	31/12/9999
65231	Holdings financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
65233	Sociétés de bourse	NO	01/01/1993	31/12/9999
65234	Sociétés de portefeuille	NO	01/01/1993	31/12/9999
65235	Organismes de placement collectif	NO	01/01/1993	31/12/9999
65236	Autre intermédiation financière n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
66011	Opérations directes d'assurances vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66012	Réassurances vie acceptées	NO	01/01/1993	31/12/9999
66013	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66020	Caisses de retraite	NO	01/01/1993	31/12/9999
66031	Opérations directes d'assurances non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66032	Réassurances non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66033	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
67110	Administration de marchés financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
67120	Gestion de portefeuilles et de fortunes, conseils en placements	NO	01/01/1993	31/12/9999
67130	Autres auxiliaires financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
67201	Agents et courtiers d'assurances	NO	01/01/1993	31/12/9999
67202	Experts en dommages et risques	NO	01/01/1993	31/12/9999
67203	Autres auxiliaires d'assurances	NO	01/01/1993	31/12/9999
70111	Promotion immobilière de logements	NO	01/01/1993	31/12/9999
70112	Promotion immobilière de bureaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
70113	Promotion immobilière d'infrastructures	NO	01/01/1993	31/12/9999
70120	Marchands de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70201	Location d'habitations, à l'exclusion des logements sociaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
70202	Location de logements sociaux	YES	01/01/1993	31/12/9999
70203	Location d'immeubles non résidentiels, y compris les salles d'exposition	NO	01/01/1993	31/12/9999
70204	Location de terres et terrains	NO	01/01/1993	31/12/9999
70311	Agences immobilières et intermédiaires en achat, vente et location de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70312	Estimation et évaluation de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70321	Administration d'immeubles résidentiels	NO	01/01/1993	31/12/9999
70322	Administration d'autres biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
71100	Location de véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
71210	Location d'autres matériels de transport terrestre	NO	01/01/1993	31/12/9999
71220	Location de matériels de transport par eau	NO	01/01/1993	31/12/9999
71230	Location de matériels de transport aérien	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
71310	Location de matériel agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
71320	Location de machines et équipements pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
71330	Location de machines de bureau et de matériel informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
71340	Location d'autres machines et équipements	NO	01/01/1993	31/12/9999
71401	Location de machines-outils, d'outils à main et de matériel de bricolage	NO	01/01/1993	31/12/9999
71402	Location de vidéocassettes, bandes-vidéo, DVD, disques et CD	NO	01/01/1993	31/12/9999
71403	Location de téléviseurs et d'autres appareils audio-visuels	NO	01/01/1993	31/12/9999
71404	Location de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine et la table, appareils électriques et électroménagers, etc.	NO	01/01/1993	31/12/9999
71405	Location de textiles, d'habillement et de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999
71406	Location d'articles de sport et de camping	NO	01/01/1993	31/12/9999
71407	Location de matériel médical et paramédical	NO	01/01/1993	31/12/9999
71408	Location d'autres biens personnels et domestiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
72100	Conseil en systèmes informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
72210	Edition de logiciels	YES	01/01/2003	31/12/9999
72220	Autres activités de réalisation de logiciels	YES	01/01/2003	31/12/9999
72300	Traitement de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
72400	Activités de banques de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
72500	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
72600	Autres activités rattachées à l'informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
73100	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	YES	01/01/1993	31/12/9999
73200	Recherche et développement en sciences humaines et sociales	YES	01/01/1993	31/12/9999
74111	Cabinets d'avocats et conseillers juridiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74112	Étude de notaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
74113	Cabinet d'huissier	NO	01/01/1993	31/12/9999
74114	Autre assistance juridique	NO	01/01/1993	31/12/9999
74121	Comptables	NO	01/01/1993	31/12/9999
74122	Experts-comptables	NO	01/01/1993	31/12/9999
74123	Réviseurs d'entreprises	NO	01/01/1993	31/12/9999
74124	Conseillers fiscaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
74131	Bureau d'étude de marché	NO	01/01/1993	31/12/9999
74132	Organisation de sondages	NO	01/01/1993	31/12/9999
74141	Bureau de relations publiques	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
74142	Autres conseils pour les affaires et le management	NO	01/01/1993	31/12/9999
74151	Activités de gestion et d'administration de holdings	NO	01/01/1993	31/12/9999
74152	Centres de coordination	NO	01/01/1993	31/12/9999
74201	Bureau d'architecte	NO	01/01/1993	31/12/9999
74202	Bureau de géomètre	NO	01/01/1993	31/12/9999
74203	Études techniques et activités d'ingénierie	NO	01/01/1993	31/12/9999
74301	Contrôle technique automobile et autres centres de diagnostic pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
74302	Autres essais et analyses techniques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74401	Agences de publicité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74402	Gestion de supports de publicité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74403	Étalagistes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
74501	Sélection de personnel et placement	NO	01/01/1993	31/12/9999
74502	Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
74503	Agences de mannequins, hôtesse et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
74601	Entreprise de gardiennage et service de sécurité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74602	Service de recherches et bureau de détective	NO	01/01/1993	31/12/9999
74700	Nettoyage industriel	NO	01/01/1993	31/12/9999
74811	Studios et autres activités photographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74812	Laboratoires photographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74820	Conditionnement à façon	NO	01/01/1993	31/12/9999
74851	Secrétariats	NO	01/01/2003	31/12/9999
74852	Services de traduction et interprètes	NO	01/01/2003	31/12/9999
74853	Routages	NO	01/01/2003	31/12/9999
74854	Secrétariats sociaux	NO	01/01/2003	31/12/9999
74855	Autres activités d'administration n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999
74860	Activités de centres d'appels	NO	01/01/2003	31/12/9999
74871	Organisation de marchés particuliers divers, y compris les marchés aux puces et brocantes	NO	01/01/2003	31/12/9999
74872	Organisation de salons, expositions et bourses	NO	01/01/2003	31/12/9999
74873	Recouvrement de factures et évaluation de la solvabilité	NO	01/01/2003	31/12/9999
74874	Décorateurs d'intérieurs	NO	01/01/2003	31/12/9999
74875	Centre d'entreprises	NO	01/01/2003	31/12/9999
74876	Activités relatives à l'émission de coupons de réduction et de timbres-prime	NO	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
74877	Création de modèles pour le textile, l'habillement, les bijoux, les meubles et les objets de décoration	NO	01/01/2003	31/12/9999
74878	Impresarios et agences de théâtre	NO	01/01/2003	31/12/9999
74879	Autres services aux entreprises n.d.a	NO	01/01/2003	31/12/9999
75111	Administration centrale	NO	01/01/1993	31/12/9999
75112	Administration communautaire et régionale	YES	01/01/1993	31/12/9999
75113	Administration provinciale	YES	01/01/1993	31/12/9999
75114	Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	YES	01/01/1993	31/12/9999
75115	C.P.A.S.	YES	01/01/1993	31/12/9999
75116	Intercommunales à vocation générale	NO	01/01/1993	31/12/9999
75120	Activités d'organismes publics relatives aux soins de santé, à l'environnement, à l'enseignement, à la culture et aux autres matières sociales	NO	01/01/1993	31/12/9999
75130	Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
75140	Activités de soutien aux administrations	NO	01/01/1993	31/12/9999
75210	Affaires étrangères	NO	01/01/1993	31/12/9999
75220	Défense	NO	01/01/1993	31/12/9999
75231	Tribunaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
75232	Prisons et institutions assimilées	NO	01/01/1993	31/12/9999
75233	Autres activités relatives à la justice	NO	01/01/1993	31/12/9999
75241	Services de la sûreté	NO	01/01/1993	31/12/9999
75242	Gendarmerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
75243	Police	NO	01/01/1993	31/12/9999
75244	Police fédérale	NO	01/01/2003	31/12/9999
75245	Police locale	YES	01/01/2003	31/12/9999
75250	Pompiers et protection civile	YES	01/01/1993	31/12/9999
75301	Sécurité sociale obligatoire, à l'exclusion des mutuelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
75302	Mutuelles et caisses d'assurance soins	NO	01/01/1993	31/12/9999
75303	Autres organismes de sécurité sociale	NO	01/01/2003	31/12/9999
80101	Enseignement fondamental communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80102	Enseignement fondamental provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80103	Enseignement fondamental communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80104	Enseignement fondamental libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80105	Enseignement fondamental international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80109	Enseignement fondamental et gardien auquel les codes 80.101 à	NO	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	80.105 ne peuvent être attribués			
80211	Enseignement secondaire général communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80212	Enseignement secondaire général provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80213	Enseignement secondaire général communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80214	Enseignement secondaire général libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80215	Enseignement secondaire général international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80216	Enseignement secondaire général organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80219	Enseignement secondaire général auquel les codes 80.211 à 80.216 ne peuvent être attribués	NO	01/01/2003	31/12/9999
80221	Enseignement secondaire professionnel ou technique communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80222	Enseignement secondaire professionnel ou technique provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80223	Enseignement secondaire professionnel ou technique communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80224	Enseignement secondaire professionnel ou technique libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80225	Enseignement secondaire professionnel ou technique international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80226	Enseignement secondaire professionnel ou technique organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80301	Enseignement supérieur communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80302	Enseignement supérieur provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80303	Enseignement supérieur communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80304	Enseignement supérieur libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80305	Enseignement supérieur international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80306	Enseignement supérieur organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80309	Enseignement supérieur auquel les codes 83.301 à 80.306 ne peuvent être attribués	NO	01/01/2003	31/12/9999
80411	Auto-écoles	NO	01/01/1993	31/12/9999
80412	Écoles de pilotage de bateaux et d'avions	NO	01/01/1993	31/12/9999
80421	Formation permanente	YES	01/01/1993	31/12/9999
80422	Enseignement artistique non classable par niveau	YES	01/01/1993	31/12/9999
80423	Enseignement par correspondance	NO	01/01/1993	31/12/9999
80424	Autres formes d'enseignement n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
85110	Activités hospitalières	YES	01/01/1993	31/12/9999
85120	Pratique médicale	YES	01/01/1993	31/12/9999
85130	Pratique dentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
85141	Laboratoires médicaux	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
85142	Ambulances	YES	01/01/1993	31/12/9999
85143	Activités paramédicales, à l'exclusion des kinésithérapeutes	YES	01/01/1993	31/12/9999
85144	Kinésithérapeutes	YES	01/01/1993	31/12/9999
85145	Centres de collecte de sang, banques d'organes et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
85146	Autres activités relatives aux soins de santé n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
85200	Activités vétérinaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
85311	Instituts pour mineurs handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85312	Orphelinats	YES	01/01/1993	31/12/9999
85313	Instituts pour enfants en difficulté	YES	01/01/1993	31/12/9999
85314	Instituts pour adultes handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85315	Maisons de repos pour personnes âgées	YES	01/01/1993	31/12/9999
85316	Autres activités d'action sociale avec hébergement n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
85321	Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour pour enfants handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85322	Ateliers protégés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85323	Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
85324	Centres P.M.S. et centres d'orientation ou reformation professionnelle	YES	01/01/1993	31/12/9999
90010	Collecte et traitement des eaux usées	YES	01/01/2003	31/12/9999
90021	Ramassage, déversement et traitement des déchets des ménages et des entreprises, des déchets agricoles et des débris de construction ou de démolition	YES	01/01/2003	31/12/9999
90022	Gestion des décharges et des sites définitifs de stockage	YES	01/01/2003	31/12/9999
90031	Nettoyage de la voirie	YES	01/01/2003	31/12/9999
90032	Dépollution et activités similaires	NO	01/01/2003	31/12/9999
91110	Activités d'organisations économiques et patronales	YES	01/01/1993	31/12/9999
91120	Activités d'organisations professionnelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
91200	Activités de syndicats de salariés	NO	01/01/1993	31/12/9999
91310	Organisations religieuses ou philosophiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
91311	Organisations religieuses	NO	01/01/1993	31/12/9999
91319	Religieux à charge du budget des cultes	NO	01/01/1993	31/12/9999
91320	Organisations politiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
91330	Organisations associatives n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
92111	Production de films cinématographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
92112	Production de films pour la télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
92113	Production d'autres films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92114	Services annexes à la production de films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92120	Distribution de films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92130	Projection de films cinématographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
92201	Production et diffusion de programmes de radio	NO	01/01/1993	31/12/9999
92202	Production de programmes de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92203	Émission de programmes de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92204	Production et diffusion de programmes de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92311	Artistes indépendants	NO	01/01/1993	31/12/9999
92312	Production de spectacles par des ensembles artistiques	YES	01/01/1993	31/12/9999
92313	Services annexes à l'art dramatique et à la musique	YES	01/01/1993	31/12/9999
92321	Exploitation de salles de théâtre, de concert et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
92322	Gestion et exploitation de centres culturels	YES	01/01/1993	31/12/9999
92331	Attractions foraines	NO	01/01/1993	31/12/9999
92332	Parcs d'attractions	NO	01/01/1993	31/12/9999
92340	Autres activités de spectacle et d'amusement n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
92400	Agences de presse	NO	01/01/1993	31/12/9999
92510	Gestion des bibliothèques et archives publiques	YES	01/01/1993	31/12/9999
92520	Gestion des musées et du patrimoine culturel	YES	01/01/1993	31/12/9999
92530	Jardins botaniques, zoologiques et réserves naturelles	YES	01/01/1993	31/12/9999
92611	Gestion et exploitation de centres sportifs	YES	01/01/1993	31/12/9999
92612	Exploitation de centres de fitness et salles de gymnastique	NO	01/01/1993	31/12/9999
92613	Exploitation d'autres installations sportives	YES	01/01/1993	31/12/9999
92621	Activités de clubs de sport et d'associations sportives	YES	01/01/1993	31/12/9999
92622	Sportifs indépendants, instructeurs de sport et managers sportifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
92623	Autres activités sportives	NO	01/01/1993	31/12/9999
92710	Jeux de hasard et d'argent	NO	01/01/1993	31/12/9999
92721	Exploitation de salles de billards	NO	01/01/1993	31/12/9999
92722	Exploitation de parcs de récréation, lunaparc et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
92723	Exploitation d'infrastructures de plage, de bicyclettes, pédalos, poneys et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
92724	Autres activités récréatives	NO	01/01/1993	31/12/9999
93011	Blanchisseries, teintureries et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
93012	Salons-lavoirs, blanchisseries, services de nettoyage de vêtements, linges et autres textiles pour particuliers	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
93013	Magasins-dépôts pour le nettoyage des vêtements, linges et autres textiles des particuliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
93021	Salons de coiffure	NO	01/01/1993	31/12/9999
93022	Instituts de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
93031	Entreprises de pompes funèbres	YES	01/01/1993	31/12/9999
93032	Gestion de cimetières et crématoriums	YES	01/01/1993	31/12/9999
93040	Autres soins corporels	NO	01/01/1993	31/12/9999
93051	Agences matrimoniales, agences de rencontres, services d'escorte, activités d'hôtes et autres activités similaires liées à la vie sociale	NO	01/01/1993	31/12/9999
93052	Graphologues, astrologues, voyants, radiesthésistes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
93053	Autres services n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
95000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
95001	Personnel occupé à des tâches ménagères	NO	01/01/1993	31/12/9999
95002	Personnel occupé à des travaux d'ordre non ménager	NO	01/01/1993	31/12/9999
95003	Personnel occupé dans des domaines et jardins privés	NO	01/01/1993	31/12/9999
96000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	01/01/2003	31/12/9999
97000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	01/01/2003	31/12/9999
98903	Travailleurs bénéficiant d'autres prestations	NO	01/01/1993	31/12/9999
98904	C.S.T., T.C.T., PRIME, jeunes stagiaires d'entreprises publiques soumises à un plan d'assainissement	NO	01/01/1993	31/12/9999
98905	Activités mal définies	NO	01/01/1993	31/12/9999
99000	Organismes extra-territoriaux	NO	01/01/1993	31/12/9999

Date de publication:

26/05/2005

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2005-2-Fr36.pdf



AN2005-2-Fr36.doc



AN2005-2-Fr36.xls



AN2005-2-FR36.txt



AN2005-2-FR36.xml

Code	Libellé	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu' au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
1	travailleur engagé dans le cadre de l'A.R. 495	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
2	travailleur engagé dans le cadre de mesures d'activation des allocations de chômage, du revenu d'intégration ou de l'aide sociale financière. Ce code doit uniquement être utilisé dans le cas suivant : - une occupation dans le cadre d'un programme de transition professionnelle reconnu et une occupation dans le cadre de l'économie d'insertion sociale (SINE);	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
3	travailleur engagé en remplacement dans le cadre de la redistribution du travail dans le secteur public (départ anticipé à mi-temps et semaine volontaire de 4 jours)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
5	travailleur engagé dans le cadre du programme PRIME	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
10	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
11	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
12	travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
13	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
14	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
15	travailleur handicapé engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
16	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type un (définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
17	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type deux (définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
18	travailleur d'origine étrangère engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi, type trois (définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
21	Travailleurs FBI (A.R. n° 493 du 31.12.1986)	2003/1	9999/4	1/01/2003	31/12/9999
22	Maribel Social - assistant en logistique (occupé dans le cadre de l'A.R. du 05.02.1997)	2003/1	2005/1	1/01/2003	31/03/2005
23	Maribel Social - autres travailleurs qu'assistant en logistique (occupés dans le cadre de l'A.R. du 05.02.1997)	2003/1	2005/1	1/01/2003	31/03/2005
24	travailleur contractuel embauché en remplacement d'un membre du personnel qui suit une formation en vue d'être diplômé ou gradué en soins infirmiers dans le cadre du Maribel Social	2005/1	2005/1	01/01/2005	31/03/2005

NUMERO DU BLOC: 90012	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Ligne travailleur
(Label XML : WorkerRecord)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données relatives à une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00036 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR
00037 - CODE TRAVAILLEUR
00038 - DATE DE DÉBUT DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
00039 - DATE DE FIN DU TRIMESTRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
00040 - NOTION FRONTALIER
00041 - ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU RISQUE
00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
00616 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR

BLOCS LIES: 90015 - Occupation de la ligne travailleur; 90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL;
90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 1: INDISPENSABLE
***LIMITATIONS** Une combinaison catégorie de l'employeur / code travailleur donnée ne peut se retrouver qu'une
SUPPLEMENTAIRES: seule fois par personne physique..

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90012-091	B
Non présent	90012-001	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90012-006	B
Nombre total de jours trop élevé	90012-192	B
Date de fin d'occupation manquante pour au moins une occupation	90012-242	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	90012-051	B

NUMERO DU BLOC: 90015	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Occupation de la ligne travailleur
(Label XML : Occupation)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données relatives à une occupation.
CONTENU (ZONES):	00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION 00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION 00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION 00046 - NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE 00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU RÉGIME DE TRAVAIL 00050 - TYPE DU CONTRAT 00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE 00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR 00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR 00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL 00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI 00054 - NOTION PENSIONNÉ 00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE 00056 - MODE DE RÉMUNÉRATION 00057 - NUMÉRO DE FONCTION 00059 - CLASSE DU PERSONNEL VOLANT 00060 - PAIEMENT EN DIXIÈMES OU DOUZIÈMES 00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR 00625 - JUSTIFICATION DES JOURS
BLOCS LIES:	90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur; 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur; 90006 - Détail occupation avant le risque
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	99
PRESENCE	
*CONDITION:	Cardinalité 1: 1..99 OBLIGATOIRE SI la déclaration concerne un employeur ONSS
*LIMITATIONS	Le bloc ne peut être présent si la ligne travailleur (bloc 90012) concerne un travailleur statutaire licencié (code travailleur 876).
SUPPLEMENTAIRES:	En effet, dans ce cas l'occupation précédant immédiatement le licenciement est liée à la ligne travailleur dont le code travailleur commence par '6'

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90015-091	B
Pas de données	90015-134	B
Incompatible avec les prestations	90015-196	B
Incompatibilité code travailleur	90015-030	B
Nombre total de jours incompatible avec le trimestre de déclaration pour l'occupation	90015-095	B
	90015-096	B
Nombre total de jours incompatible avec le régime de travail pour l'occupation	90015-243	B
Nombre total de jours insuffisant selon le régime de travail au sein de l'occupation	90015-169	B
	90015-244	B
Indemnité de rupture présente avec d'autres rémunérations	90015-005	B
Fraction d'occupation erronée	90015-159	B
Interdit		
Attribution d'un numéro d'occupation impossible. Données incohérentes		

NUMERO DU BLOC: 90074	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Nature du jour
(Label XML : NatureOfDay)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant la nature du jour.

CONTENU (ZONES): 00178 - INDICATION DU JOUR
00179 - CODE NATURE DU JOUR
00180 - NOMBRE D'HEURES

BLOCS LIES:

"Cardinalité" est modifié:

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 182

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 1: 1..182 INDISPENSABLE

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90074-091	B
Non présent	90074-001	B

NUMERO DU BLOC: 90196	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
(Label XML : NOSSLPAOccupation)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant aux employeurs ONSSAPL de déclarer les données relatives à une occupation.

CONTENU (ZONES):

- 00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION
- 00044 - DATE DE DÉBUT DE L'OCCUPATION
- 00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
- 00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU RÉGIME DE TRAVAIL
- 00050 - TYPE DU CONTRAT
- 00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
- 00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR
- 00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
- 00051 - MESURE DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL
- 00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI
- 00054 - NOTION PENSIONNÉ
- 00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE
- 00056 - MODE DE RÉMUNÉRATION
- 00057 - NUMÉRO DE FONCTION
- 00060 - PAIEMENT EN DIXIÈMES OU DOUZIÈMES
- 00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR
- 00625 - JUSTIFICATION DES JOURS
- 00228 - CODE NACE

BLOCS LIES: 90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur; 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur; 90006 - Détail occupation avant le risque

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 99

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité: 1..99 OBLIGATOIRE SI la déclaration concerne un employeur ONSSAPL

***LIMITATIONS** Le bloc ne peut être présent si la ligne travailleur (bloc 90012) concerne un travailleur statutaire licencié (code travailleur 671).

SUPPLEMENTAIRES: En effet, dans ce cas l'occupation précédant immédiatement le licenciement est liée à la ligne travailleur dont le code travailleur est '601' ou '602'

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90196-091	B
Pas de données	90196-134	B
Incompatibilité code travailleur	90196-030	B
Nombre total de jours incompatible avec le trimestre de déclaration pour l'occupation	90196-095	B
Nombre total de jours incompatible avec le régime de travail pour l'occupation	90196-096	B
Nombre total de jours insuffisant selon le régime de travail au sein de l'occupation	90196-243	B
Indemnité de rupture présente avec d'autres rémunérations	90196-169	B
Fraction d'occupation erronée	90196-244	B
Interdit	90196-005	B
Attribution d'un numéro d'occupation impossible. Données incohérentes	90196-159	B

NUMERO DU BLOC: 90279	VERSION: 2005/2	DATE DE PUBLICATION: 26/05/2005
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Données de service
(Label XML : ServiceData)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel qui permet de déclarer les données de service fournissant des informations sur la Dimona.

CONTENU (ZONES): 00385 - DATE DE SORTIE DE SERVICE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0

CARDINALITE MAX: 1

"Présence" est modifiée:

PRESENCE

***CONDITION:** Obligatoire si l'identification du risque est égale à '001' (Incapacité de travail) ou à '003' (Ecartement complet du travail - protection de la maternité) ou "007" (congé d'adoption) et s'il s'agit du trimestre le plus récent et si la date de sortie est postérieure ou égale à la date de début du risque et n'a pas été communiquée lors de la déclaration de l'entrée en service (DIMONA IN).

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90279-091	B
Interdit	90279-005	B